



PROGRAMME SITES PILOTES DE
GESTION INTEGREE DES RISQUES NATURELS
SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE

ANNEE 1 ET ANNEE 2
ANALYSE DES METHODOLOGIES
MISES EN OEUVRE

Juillet 2012

Mélina Diot, Chargée de mission risques, Syndicat du Pays de Maurienne
Animatrice du programme Sites Pilotes de Gestion Intégrées des Risques Naturels en
Maurienne de février 2010 à juillet 2012
risques@maurienne.fr - 04 79 64 12 48



*Pôle Alpin d'Etudes et de Recherche
pour la Prévention des Risques Naturels*



Rhône-Alpes Région

Le Programme Sites Pilotes des Gestion Intégrée des Risques Naturels est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds européen de développement régional.

SOMMAIRE

- **Présentation du site pilote et des sites tests**
- **En année 1, une méthodologie commune pour un site pilote et deux sites tests**
- **En année 2, des méthodologies spécifiques aux projets des territoires tests**
- **Le site test de la Haute-Maurienne : une intercommunalité constituée de villages montagnards**
- **Le site test de Valloire : une vallée d'altitude isolée**
- **Le site test de la vallée de la Maurienne : un bassin de risques très étendu**
- **Remarques sur l'animation globale du site pilote et des sites tests**
- **Le Comité de Suivi Transversal**
- **Les évaluations**
- **Bilan des années 1 et 2**
- **Temps consacré à la GIRN de l'année 1 à l'année 3**
- **Annexes**

PRESENTATION DU SITE PILOTE ET DES SITES TESTS

La vallée de la Maurienne

La Maurienne est une vallée de 120 kilomètres de long située au sud de la Savoie, entre la vallée de la Tarentaise, au nord, la vallée de la Romanche et le Briançonnais au sud, et l'Italie à l'est.

C'est une ancienne vallée glaciaire (en V) drainée par de nombreux torrents et un cours d'eau principal, l'Arc, qui va ensuite se jeter dans l'Isère. Les sommets y culminent souvent entre 2 500 et 3 000 mètres, pour un maximum de 3 855 m avec la Grande Casse. L'altitude des villages de fond de vallée varie entre 300 mètres pour Aiton, à l'entrée de la vallée, et 1 800 mètres à Bonneval-sur-Arc, en fond de vallée, avec sur les versants des villages perchés entre 1 100 et 1 500 m (notamment des stations de ski).

Il faut se représenter cette vallée comme un espace semi clos dont les connections avec l'extérieur sont rares et varient en fonction des saisons.

Les deux accès routiers permanents sont l'entrée de la vallée à Aiton (à basse altitude) et le tunnel du Fréjus situé à Modane (au cœur de la vallée, il relie la vallée à la Région du Piémont en Italie).

Des cols permettent, en dehors des périodes enneigées (de mai à novembre environ), de relier d'autres vallées par la route :

- les cols de la Madeleine et le col de l'Iseran pour aller en Tarentaise,
- le col du Galibier pour rejoindre Briançon,
- le col du Glandon pour rejoindre l'Oisans,
- le col du Mont Cenis pour aller en Italie, en direction de Turin,
- à l'entrée de la vallée, à basse altitude, le col du Grand Cucheron vers la vallée de l'Isère.

La voie ferrée et l'autoroute traversent quant à elles la partie aval de la vallée : elles arrivent par Aiton et s'engouffrent dans les tunnels en direction de l'Italie, à Modane.

Enfin, nombre de villages perchés sur les versants ne disposent que d'un accès routier unique.

Ces contraintes liées à la géographie et aux infrastructures rendent souvent compliqué un trajet entre deux points qui ne sont pourtant distants que de quelques kilomètres. Elles rendent aussi très vulnérables la vie économique et sociale de ces villages, qui dépendent de la praticabilité des voies d'accès.

Les risques liés au cours d'eau

Les versants sont balayés par de nombreux torrents, qui sous leurs aspects tranquilles en période d'étiage, cachent un caractère torrentiel très marqué en cas d'orage. On observe souvent, notamment en été, des crues torrentielles violentes, des coulées boueuses voire d'impressionnants phénomènes de laves torrentielles. Même un torrent depuis longtemps endormi ou bien une petite rigole peut brutalement se transformer, en l'espace de quelques minutes, en un monstre d'eau et de pierres. Et s'il se propage dans un village ou sur une route, ce phénomène endommagera ou ensevelira tout sur son passage.

L'Arc, cours d'eau principal de la vallée de la Maurienne, est un cours d'eau alpin soumis au régime nivo-pluvial : la fonte des neiges, en cas de redoux brutal, peut très fortement augmenter l'importance de son débit. Il charrie une importante quantité de matériaux, notamment apportés par les torrents affluents. Les principaux risques en cas de crue de

l'Arc ne sont pas l'inondation, mais des problèmes liés à l'aspect torrentiel et l'apport massif de matériaux :

- cela va d'une part éroder fortement les berges et mettre en danger les édifices qui s'appuient dessus (ponts, routes, maisons) ou bien endommager puis provoquer la rupture d'une digue (comme ce fut le cas en 1957),
- d'autres part, cela va, si le cours d'eau sort de son lit, provoquer la destruction des aménagements (maisons, routes, stations d'épuration) et rendre inutilisables les terrains (terres agricoles, jardins).

Les risques de mouvements de terrain

Les sommets et versants abrupts de la Maurienne sont constitués d'importantes masses de roches de natures diverses. Cette roche, souvent à nu sans sol ni végétation pour la protéger ou la retenir, va se dégrader et engendrer de nombreux phénomènes d'éboulement, de chutes de blocs, voire d'effondrements de parties de versants dans les cas les plus aigües (Saint Julien Montdenis).

La nature géologique, le pendage et la pente vont entraîner des phénomènes de glissements de terrain sur d'autres secteurs, y compris de potentiels glissements massifs dont la cinétique reste lente (Jarrier, Montaimont).

Les risques d'avalanches

Les principales zones de départ des avalanches sont situées en haute-altitude et vont toucher les aménagements situés juste en aval. Mais on trouve aussi des cas isolés, liés à des conformations très spécifiques. A l'entrée de la vallée, certains villages sont menacés par des avalanches qui parcourent de grandes distances sur des versants abrupts. Canalisées et projetées par leur élan, ces avalanches vont pouvoir gagner le fond de vallée et vont poursuivre leur chemin sur plusieurs centaines de mètres (par exemple vers le village de La Chaudanne à Argentine).

Une adaptation relative de l'homme à ces risques

Les torrents et l'Arc, les mouvements de terrain et les avalanches sont les phénomènes d'érosion qui ont naturellement, au cours du temps, transformé une vallée glaciaire en U en une vallée en V, avec ses cônes de déjection et son fond de vallée étroit. L'homme, qui avait besoin d'espace pour construire ses habitations, produire sa nourriture puis produire de l'énergie, s'est installé dans les secteurs les plus adaptés à ses activités. Puisque les fonds des vallées sont encaissés mais relativement plats comparés aux versants abrupts : ils sont donc fortement aménagés.

Les habitants ont depuis longtemps pris en compte les risques naturels, mais sans pouvoir pour autant s'en dédouaner. Car même si les risques sont parfois faibles, construire en zone de montagne est toujours un pari. Ils ont de façon empirique construit préférentiellement dans les secteurs les moins menacés ou mis en œuvre des techniques de réduction de leur vulnérabilité.

Mais beaucoup de villages ont pris aux cours d'eau leur espace de liberté : les cônes de déjection pour les torrents, le fond de vallée dans son intégralité pour l'Arc. On a donc tenté de longue date d'enrayer les processus naturels de ces cours d'eau, qui normalement

divaguent et changent régulièrement de lit. S'y sont ajoutés les effets dévastateurs d'érosion liés à la déforestation du 19e siècle et à l'origine de la naissance du service RTM.

Partout ont donc été édifiés des aménagements de toutes tailles et de tous types pour protéger au maximum les villages et les autres infrastructures contre les phénomènes les plus courants : des protections de berges, des digues, des seuils, des merlons, des tournes, etc.

Malgré tous ces efforts, les phénomènes les plus forts et les moins fréquents, et pour lesquels les aménagements ne sont pas efficaces, viendront toujours perturber la vie des habitants de la vallée (détérioration des réseaux, coupures des routes, perturbation de la vie économique et sociale).

Puisqu'il est impossible de se protéger à coup sûr de ces phénomènes, la Maurienne doit autant que faire se peut s'en accommoder et anticiper des moyens de parades et de résilience variés.

Une gestion des risques morcelée

Actuellement, la gestion des risques est l'affaire de nombreux acteurs qui ne sont pas forcément coordonnés ou en accord. Il y a d'une part les responsabilités réglementaires de l'Etat et des collectivités : les Maires, la DDT, la Préfecture, etc. D'autres parts il y a des devoirs des propriétaires de terrains soumis aux risques : Mairies, RTM, autoroute, Conseil Général, particuliers, ...

Dans le cas particulier des cours d'eau, il n'est actuellement pas possible de s'assurer d'une gestion globale et cohérente sur tout le linéaire : un seul cours d'eau est géré par plusieurs services ou plusieurs communes.

Le Syndicat du Pays de Maurienne

Le Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) est un acteur important dans la gestion des risques dans la vallée de la Maurienne. Depuis le milieu des années 2000, il anime un Programme d'Actions de Préventions des Inondations, soutenu par l'Etat et le Conseil Général.

C'est dans ce contexte, et suite à la loi de modernisation de la sécurité civile, que le SPM a pu créer un poste de chargé de mission risques dont le but était d'aider les communes à élaborer leurs Plans Communaux de Sauvegarde et leurs Documents d'Information Communale sur les Risques Majeurs.

De fin 2007 à fin 2009, la chargée de mission a travaillé avec 30 communes sur les 62 qui composent la Maurienne. Elle a pu apprendre à connaître le territoire, ses risques. Elle a pu rencontrer les élus, les divers acteurs institutionnels de la gestion risques, mais aussi d'autres acteurs locaux (économiques, touristiques, etc.).

A partir de 2010, cette personne a également été en charge du programme Sites Pilotes de Gestion Intégrée des Risques Naturels en Maurienne. C'est donc avec une personne disposant d'une connaissance assez pointue de la vallée et des sites tests, mais aussi connue des acteurs de ce territoire, que le SPM s'en est engagé dans le programme GIRN. Cela aura été un avantage certain pour gagner du temps dans la construction du premier plan d'actions et son démarrage.

La Haute-Maurienne, de Bramans à Bonneval-sur-Arc

Géographie

La Haute-Maurienne telle qu'elle est évoquée dans ce document regroupe les 7 communes qui s'échelonnent de Bramans à Bonneval-sur-Arc. Les communes se suivent au fil de l'eau et sont regroupées par plateaux :

- sur un premier plateau on trouve Bramans puis Sollières et Termignon, qui sont à chaque fois distantes de plusieurs kilomètres (1 200 à 1 300 mètres d'altitude)
- on passe ensuite au plateau supérieur où Lanslebourg puis Lanslevillard sont deux villages relativement accolées (1 400 à 1 500 mètres d'altitude)
- sur le dernier plateau on trouve Bessans (1 700 mètres d'altitude) et beaucoup plus loin Bonneval-sur-Arc (1 800 mètres d'altitude)

Si la majorité des habitants sont concentrés dans les villages situés le long de l'Arc, des villages, hameaux ou maisons isolées sont réparties tout autour. La population est composée de 2700 habitants permanents et 25000 lits touristiques, dont 18000 lits marchands, et 7000 lits en résidence secondaire.

L'économie de la Haute-Vallée est basée sur 2 principales ressources :

- le tourisme de montagne d'hiver (station de ski et autres activités de neige) et d'été (randonnée notamment),
- l'agriculture (avec la production du fromage AOC Beaufort).

Cette haute-vallée possède deux seuls accès routiers jusqu'à Sollières, puis une seul axe jusqu'en fond de vallée. En été, les cols du Mont Cenis et de l'Iseran sont des portes d'entrée et de sortie supplémentaires. En Haute-Maurienne, il n'y a ni autoroute, ni voie ferrée pour se déplacer, et les routes sont souvent enneigées ou glissantes en hiver. La petite ville la plus proche est celle de Modane (1 800 mètres d'altitude, 3 700 habitants environ), située à quelques dizaines de kilomètres en aval de Bramans.

Les risques naturels et leur gestion en Haute-Maurienne

Un risque d'avalanche omniprésent

On retrouve les mêmes risques naturels qu'ailleurs dans la vallée de la Maurienne, mais de façon plus présente. Le fait de se trouver en fond de vallée, en tête de bassin et en altitude, place les villages dans des secteurs menacés par des phénomènes plus intenses et à des fréquences plus élevées.

Les versants de Haute-Maurienne, principalement à partir du 2e plateau, sont presque entièrement balayés par des couloirs d'avalanches. Ces phénomènes coupent régulièrement l'unique route d'accès ou bien terminent leur course dans les villages ou encore sur les pistes de ski.

Le PIDA (Plan d'Intervention pour le Déclenchement des Avalanches) routier entre Bonneval et Bessans, les filets et les tournes ne sont pas toujours suffisants : la fermeture des routes (plus rarement le confinement des habitants ou leur évacuation préventive) devient alors nécessaire.

Le cas particuliers des domaines skiables

Les domaines skiables sont généralement placés sous la responsabilité du Maire. La station a l'obligation d'assurer la sécurité sur ses pistes, y compris vis-à-vis du risque d'avalanche. Elle peut donc procéder à des déclenchements préventifs via des PIDA ou bien fermer les secteurs estimés trop dangereux.

Les PIDA

En France, le Plan d'Intervention pour le Déclenchement des Avalanches est une organisation prévue pour purger des versants de façon préventive, afin de tenter de supprimer le risque. Souvent efficace, ce n'est pas un moyen sûr, comme ont pu le montrer de nombreux événements récents. Ces PIDA sont régis par un document organisationnel strict, afin de limiter des risques d'accident avalancheux ou les problèmes liés à l'usage d'explosifs. En France, les déclenchements préventifs d'avalanche sont interdits au-dessus de secteurs habités, et autorisés uniquement en amont des routes et des domaines skiables.

Crues et mouvements de terrain

La Haute-Maurienne est soumise au phénomène de la Lombarde ou retour d'est, qui, par une pluviométrie abondante à des altitudes élevées, provoque des crues massives. En effet, comme nous sommes en tête de bassin versant, les pluies intenses, mais aussi les orages d'été, peuvent rapidement se concentrer et entraîner des crues rapides et violentes ou bien des ruissellements majeurs.

Il faut ajouter à cela des glissements et des chutes de blocs : on ne trouve en Haute-Maurienne presque aucun secteur qui ne soit pas menacé par un risque naturel, sans compter le risque de séisme qui est de moyen à modéré.

Contexte local

Depuis quelques années, les 7 communes de Haute-Maurienne ont créé une Communauté de Communes (la Communauté de Communes Haute-Maurienne Vanoise) chargée notamment du développement et de l'aménagement de cette Haute-Vallée. Récemment, un Office du Tourisme Intercommunal a aussi été fondé.

Mais les identités fortes de chaque commune et les conflits qui les opposent parfois depuis longtemps rendent le fonctionnement de cette intercommunalité parfois difficile. Et la commune de Bonneval-sur-Arc, qui a toujours vécu isolée, voire en autarcie, s'implique moins que les autres dans cette collectivité.

Comme partout ailleurs, les projets et leur réalisation dépendent fortement d'élus ou d'agents en particulier, qui donnent de leur énergie ou font peser leur influence.

Une répartition inégale des documents réglementaires de gestion des risques

En 2012, 4 communes de Haute-Maurienne (les 4 communes les plus en altitude) sont dotées d'un Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles « montagne » (PPR montagne), c'est-à-dire qui prend en compte les risques de crues torrentielles, de mouvements de terrain et d'avalanches. Le PPR montagne de Termignon est en cours d'élaboration, celui de Bramans va débuter et celui de Sollières-Sardières est en attente.

A la même date, ces communes dotées de PPR sont dotées d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et d'un Document d'Information Communale sur les RISques Majeurs (DICRIM) ; Termignon quant à lui possède un PCS et bientôt un DICRIM; Bramans va bientôt débuter la réalisation de son PCS.

La commune de Valloire

Cette commune perchée est un bassin versant à elle seule, avec pour principal cours d'eau la Valloirette, dont l'affluent majeur est la Neuvachette. Les versants y sont très abrupts et les chutes de blocs et les avalanches les rendent presque inutilisables pour l'urbanisation. C'est donc dans les secteurs les plus plats, c'est-à-dire soumis aux crues, que les habitants se sont installés.

Valloire est une station village qui vit surtout du tourisme d'hiver, avec sa station de ski alpin.

Le village est installé dans les lits majeurs de la Valloirette et de la Neuvachette. On y tente de se protéger de leurs crues, entre autres, par des digues et des seuils. Comme en Haute-Maurienne, le fait d'être en tête de versant rend les phénomènes de crues rapides et violents.

Les routes, notamment celles qui relient les hameaux ou celles qui mènent au col du Galibier, se trouvent régulièrement traversées ou détruits par des crues torrentielles, des laves, des glissements, des chutes de blocs. Elles sont plus rarement ensevelies par les avalanches, surtout depuis 30 ans.

Si la route départementale qui vient de Saint Michel de Maurienne est coupée, Valloire est entièrement coupée du reste de la vallée. En été elle dispose d'un autre accès, le col du Galibier.

En mars 2012, Valloire possède un PPR montagne depuis plusieurs années et un PCS depuis 2 ans.

EN ANNEE 1, UNE METHODOLOGIE COMMUNE POUR UN SITE PILOTE ET DEUX SITES TESTS

Le choix du site pilote et des sites tests

Les personnes qui ont préfiguré le programme GIRN avaient identifié 2 sites qui pourraient devenir pilotes en Maurienne : la Haute-Maurienne et Valloire. N'ayant pas la compétence risques ou pas les moyens d'y consacrer le temps et l'argent nécessaires, ces 2 sites sont devenus les 2 sites tests du site pilote de la vallée de la Maurienne. C'est le Syndicat du Pays de Maurienne qui s'est en effet engagé à porter le programme GIRN, avec à la fois des actions à l'échelle de la vallée et à l'échelle de chaque site test.

L'élaboration du plan d'action de l'année 1

Travaillant sur la problématique des risques en Maurienne depuis plusieurs années, le Syndicat du Pays de Maurienne a proposé 3 types d'actions :

- De la concertation sur les risques dans les sites tests afin d'élaborer des plans d'actions locaux et pertinents,
- Une réflexion sur les possibilités et les modalités de mise en place de plans intercommunaux de sauvegarde, suite à la mise en place d'un nombre importants de Plans Communaux de Sauvegarde dans la vallée de la Maurienne,
- Le soutien des communes ayant déjà rempli leurs obligations en matière d'élaboration de Plans Communaux de Sauvegarde, pour l'information et la formation de leurs élus et de leurs agents, mais aussi pour une meilleure sensibilisation de leurs habitants sur les risques.

Ce programme a été validé par des représentants des sites tests et du site pilote : les élus du SPM, ceux de Valloire et ceux de la CCHMV.

Les pré-diagnostic des risques

Pour les deux sites tests comme pour le site pilote, le programme GIRN de Maurienne a débuté par des pré-diagnostic de la gestion des risques. Ces pré-diagnostic se sont appuyés, au niveau méthodologique :

- D'une part, sur le Profil Risques Territorial, une méthode s'appuyant sur un modèle de document fourni par le Pole Grenoblois des Risques Naturels. C'était un tableau qui aidait à regrouper les informations sur les acteurs et les outils de la gestion des Risques,
- D'autres parts sur un questionnaire des acteurs locaux, basé sur le schéma cyclique de la gestion des risques (qui permet de visualiser et d'analyser toutes les étapes du cycle de la gestion des risques naturels).

La recherche d'informations pour alimenter les pré-diagnostic des sites tests et du site pilote a été effectué par la chargée de mission GIRN. Elle s'est basée sur diverses sources :

- Les connaissances de la chargée de mission et de ses collègues du SPM,
- des recherches documentaires sur Internet et auprès des structures et personnes compétentes,
- des entretiens ont également eu lieu avec les acteurs locaux de la gestion des risques (voir listes en annexe). Ces entretiens étaient tous basés sur le même modèle de questionnaire (en annexe).

Les mairies et leurs services avaient été préalablement prévenus de la mise en place du programme par un courrier explicatif aux mairies ou via leur Communauté de Communes.

Les compléments et la validation collective des pré-diagnostics

Une majeure partie des personnes considérées comme prenant part à la gestion des risques dans les sites tests et pilotes avaient déjà été contactées ou consultées pour les pré-diagnostics. Mais de nouveaux participants avaient été proposés lors de ces entretiens. L'étape suivante a donc été de sensibiliser et d'impliquer de nouveaux participants et de trouver dans chaque institution ou organisme une ou deux personnes qui acceptaient de prendre part à une démarche de concertation sur la gestion des risques naturels.

L'étape suivante a été la première présentation, en réunion, des pré-diagnostics, qui étaient la synthèse des informations récoltées jusqu'alors. L'ensemble des personnes qui avaient été consultées pouvait alors compléter, corriger et valider les informations délivrées. Les pré-diagnostics avaient au départ pour but de mettre le doigt sur les lacunes en matière de gestion des risques.

Cette étape s'est déroulée de façon indépendante en Haute-Maurienne et à Valloire.

Au tout début des groupes de concertation, le fait de présenter un diagnostic commun à tous et sur l'ensemble du cycle de gestion de crise a donné à l'ensemble des participants la sensation que le sujet à traiter était immense et flou.

La question qui se posait était de savoir comment guider les membres du groupe de concertation vers des discussions constructives pour discerner leurs préoccupations communes et déboucher vers des projets et plans d'actions communs.

La réponse est venue naturellement, puisqu'au cours des discussions sur les pré-diagnostics :

- les sujets qui importaient peu ou qui ne concernaient pas une majorité des personnes présentes étaient vite laissés de côté,
- d'autres problématiques étaient l'occasion d'échanges nombreux, longs et constructifs.

Ce sont justement les problématiques qui ont fait l'objet de vifs débats qui ont pu être dégagées comme des axes de travail potentiels dans la suite de la démarche.

La construction des plans d'actions

Les réunions de concertation ont par la suite consisté à réfléchir, pour chaque problème soulevé, à la volonté et à la capacité des personnes présentes de le résoudre ensemble. Avec l'accompagnement technique et méthodologique du SPM et du PARN, chaque groupe de travail a pu proposer des actions visant à combler les lacunes mises en évidence.

Il y a eu, bien sur, un apport massif d'informations et d'idées de la part des participants (solutions techniques, nouvelles personnes à intégrer dans la démarche, etc.). Chaque action ou idée proposée était soumise à l'avis de l'ensemble du groupe de travail.

Ainsi, en fin d'année 1, deux projets ont été validés pour chaque site test, notamment en fixant collectivement les objectifs, les moyens, les participants et les modalités. Les plans d'actions de l'année 2 se sont construits sur ces premiers éléments. C'est ainsi qu'ont été construits.

EN ANNEE 2, DES METHODOLOGIES SPECIFIQUES AUX PROJETS DES TERRITOIRES TESTS

Haute-Maurienne : démarrage de la mise en place du plan d'actions suite au travail d'analyse et de concertation mené en 2010 pour l'instauration de nouvelles stratégies de gestion intégrée des risques

L'année 2 a débuté en Haute-Maurienne par des entretiens de la chargée de mission risques avec une majorité d'acteurs de la GIRN, anciens ou nouvellement intégrés dans la démarche. Ce fut l'occasion de prendre connaissance des avis et idées des uns et des autres sur le programme, sur son déroulement en année 1 et sur les possibilités ou pistes pour l'année 2.

Une réunion de l'ensemble de ces personnes a ensuite eu lieu avec une présentation précise du programme de l'année 2. Deux groupes de travail ont aussi été créés pour la réalisation et le suivi des deux projets.

La création d'un système d'échange et de coordination intercommunal et interservices en phase de vigilance et de surveillance en Haute-Maurienne

Les travaux menés en année 1 avaient déjà débouché sur un bon nombre d'idées d'outils et de procédures à mettre en place ou à développer en année 2. Le groupe de travail dédié s'est réuni une fois puis a jugé inutile de se réunir à nouveau avant la réunion de mise en place du système : les procédures et les outils ont été élaborés par la chargée de mission risques puis soumis à contrôle et à une validation par mails. Ils ont ensuite été distribués et validés ou modifiés au cours de la réunion de mise en place de fin octobre 2011.

Un préalable à la mise en place de ce système avait été prévu : la sensibilisation des élus et des agents des communes à leur rôle en cas de crise. Trois communes dépourvues de Plans Communaux de Sauvegarde avaient été ciblées (Termignon, Bramans et Sollières-Sardières) et une réunion d'information commune a été organisée. Malheureusement les invitations qui avaient été confiées aux élus (des élus des trois mairies qui prenaient part à la GIRN) n'ont pas été diffusées comme il l'aurait fallu. Un seul agent communal est venu à la réunion, qui a donc été annulée. Les élus de ces communes n'ont d'ailleurs pas souhaité que cette réunion de sensibilisation soit reportée.

Par contre, une importante majorité des acteurs du système ont répondu présent à la réunion de mise en place pour prendre connaissance de son fonctionnement, de ses outils et pour se rencontrer (voir la note de fonctionnement et les outils en annexe).

La mise en place complète du système intercommunal et interservices de pré-crise a été par la suite perturbée par des freins d'ordre techniques :

- un problème quant au moyens de communication pouvant être employés entre les mairies et avec le Conseil Général, les Sapeurs-Pompiers ou la Gendarmerie, en cas de coupure des réseaux de télécommunications. Le Parc National de la Vanoise proposait une éventuelle mise à disposition de matériel et de moyens humains, mais cela restait à confirmer.

- un blocage sur les moyens, pour les sentinelles du risque, de passer une alerte aux élus. Le SDIS refusait en effet d'être le relais de l'alerte issue des sentinelles du risque vers les élus. Et de leur côté les élus refusaient de donner leur numéro de téléphone personnel aux sentinelles du risque. Une nouvelle organisation ou un nouveau moyen technique restait donc à trouver pour contourner ces impasses.

Les outils « papier » du système (annuaires, procédures) devaient être mis en ligne sur le site Internet de la CCHMV pour être consultables uniquement par les membres du système. Par manque de temps, la CCHMV n'a pas pu créer de page et insérer les outils qui lui avaient été confiés.

Des annuaires de poche devaient être envoyés aux sentinelles du risque, mais il n'était pas possible de le faire sans pouvoir leur donner de numéro où joindre les élus.

Par manque de temps, toutes ces étapes finales de mise en place du système ont donc été laissées en suspens et inscrites dans le projet de l'année 3 de la GIRN en Maurienne. Un éventuel exercice test pourrait aussi avoir lieu en 2012.

Un projet intercommunal et interservices pour intensifier et cibler l'information préventive sur les risques majeurs en Haute-Maurienne

Le groupe de travail « information préventive » s'est rapidement attelé à sa mission de recherche d'un prestataire capable de fournir un diagnostic et des propositions d'actions pertinentes pour améliorer l'information préventive en Haute-Maurienne. Les principaux objectifs qui avaient été fixés étaient :

- Effectuer un diagnostic approfondi des besoins en matière d'information préventive sur les risques naturels en Haute-Maurienne,
- Faire des propositions techniques innovantes et efficaces en matière de communication, dans le respect de l'enveloppe budgétaire,
- Prendre en compte les spécificités de la Haute-Maurienne et rendre les interlocuteurs locaux acteurs de ces actions de communication.

Les membres qui s'étaient proposés pour faire partie du groupe de travail « information préventive » n'ont pas toujours été présents aux réunions. Le nombre de personnes qui ont participé à la rédaction du cahier des charges, au choix du prestataire, au soutien et au suivi de son travail, et à la validation de ses résultats, a beaucoup fluctué. Parfois, la directrice de la CCHMV et la chargée de mission risques du SPM se sont retrouvées seules pour guider le prestataire. Des personnes qui, au départ, n'étaient pas membres du groupe de travail ont donc été invitées à apporter leur contribution.

La recherche d'un prestataire en communication pour réaliser le diagnostic et les propositions a été plutôt longue et complexe. Les professionnels contactés pour la consultation (marché public) ont, pour certains, été effrayés par la nature du travail demandé (« risques naturels ») ou ne se sont pas sentis compétents pour y répondre. La première consultation a donc obtenu une seule et unique réponse : elle a dû être annulée.

Le cahier des charges a donc été modifié, assoupli et à nouveau envoyé aux professionnels de la communication. Il leur a été expliqué que des compétences en communication étaient davantage recherchées que des connaissances sur les risques. Deux réponses ont été obtenues et le prestataire a ainsi pu être désigné, mais avec du retard.

L'ensemble du calendrier fixé a donc dû être décalé. Et les contraintes locales, notamment liées à l'agenda des élus et à l'arrivée de la saison touristique hivernale, ont encore freiné le démarrage et l'avancée de l'étude.

Conformément au cahier des charges, le Comité de Pilotage était chargé du soutien, du suivi et du contrôle du travail effectué par le prestataire extérieur. Dans ce cadre, il a notamment fourni des informations, documents et liens internet nécessaires pour que ce dernier puisse mieux s'imprégner du territoire.

Le prestataire a débuté l'étude par une réunion de rencontre avec le groupe de travail, pour expliquer sa démarche, écouter les remarques et prendre connaissance des conseils, consignes, mais aussi tenter de mieux comprendre le territoire et ses attentes.

Il a ensuite pris le temps de contacter des acteurs majeurs de la gestion des risques en Haute-Maurienne (Mairies, CCHMV, EDF, etc.), ou leurs représentants (Guides de montagne, ESF, agriculteurs, etc.), afin de saisir les enjeux locaux et les points de vue de chacun.

Il s'est inspiré de toutes ces rencontres et de ces entretiens pour construire un questionnaire d'enquête qu'il allait tester auprès des populations permanentes et saisonnières (vacanciers, travailleurs saisonniers, habitants secondaires). La CCHMV et le SPM ont largement contribué à l'élaboration de ce questionnaire et au fait que le celui-ci soit adapté au contexte local et aux objectifs fixés.

Avec les conseils du prestataire, de la CCHMV et l'OTI, c'est le SPM qui s'est chargé au sein du territoire de trouver les coordonnées des contacts et des populations représentatives de Haute-Maurienne. Le prestataire a pu, ainsi, effectuer son enquête téléphonique.

Il a ensuite analysé les résultats pour faire des propositions pertinentes. Les résultats du diagnostic n'étaient pas forcément ceux qui étaient attendus. Et les premières propositions faites par le prestataire suite au diagnostic ont pour certaines été rejetées par le groupe de travail (trop complexes, trop couteuses, ou ne plaisaient pas).

Le rendu de l'étude est donc issu d'un travail collaboratif et participatif entre le prestataire, les acteurs de Haute-Maurienne, la CCHMV et le SPM. Les propositions techniques qu'on y trouve ont donc été majoritairement retenues et validées par les acteurs locaux.

L'année 3 devrait voir la mise en place d'un projet d'information préventive basé sur les recommandations obtenues en année 2, le tout impliquant une forte sensibilisation et participation des acteurs locaux.

Entre les réunions du groupe de travail, le prestataire a effectué son travail en lien très étroit et fréquent avec la CCHMV (qui venait apporter ses connaissances sur le territoire de Haute-Maurienne et s'assurer que les démarches menées dans le cadre du projet y correspondaient) et avec le SPM (qui était une ressource en termes d'informations sur les risques naturels et un appui majeur dans la prise de contact avec les acteurs locaux). Ce n'est donc pas un travail habituel de prestataire qui a été produit, puisque toutes les orientations étaient discutées et étudiées avec au moins la CCHMV et le SPM, puis validées en groupe de travail.

Création d'un Comité de Gestion et de Suivi des Risques Naturels de Valloire

Suite à un diagnostic commun de la gestion des risques naturels à Valloire en année 1, les acteurs de la démarche ont décidé, de façon concertée, d'orienter leur réflexion vers la constitution d'un Comité de Gestion et de Suivi des Risques Naturels (CGSRN). Il venait englober celui le groupe de concertation déjà prévu dans l'étude morphodynamique de la Valloirette et de ses affluents.

Les objectifs de ce CGSRN, tels qu'exprimés par ses membres sont :

- Anticiper les problèmes,
- Tenter d'aménager mieux, avec moins de moyens, pour plus longtemps,
- Coordonner les actions de tous les acteurs : conception, chronologie et financement,
- Traiter les problèmes à l'échelle du bassin de risques de la commune de Valloire,

- Accélérer la remise en état suite à un évènement,
- Faciliter la reconstruction ou la modification d'ouvrages efficaces et conformes,
- Montrer les réalités du terrain aux acteurs qui ne vivent pas dans la commune : contraintes, besoins,
- Bien connaître les interlocuteurs, avoir les bons contacts en cas de besoin.

Le CGSRN se réunit annuellement et après chaque périodes de crise. Un document explique plus longuement et de façon exhaustive le mode de fonctionnement qui a été voulu par les membres de ce CGSRN.

Ce Comité s'était déjà réuni avant même sa création réelle, par nécessité, suite aux crues torrentielles, laves et ruissellement de juillet 2010. Il s'est réuni à nouveau en post-crise en septembre 2011, suite à une nouvelle lave torrentielle.

La première réunion officielle de mise en place de ce Comité a eu lieu en octobre 2011. Son mode de fonctionnement et le document qui le formalise ont à nouveau été corrigés et améliorés. Les membres du CGSRN ont alors exprimés plusieurs souhaits :

- que ce document formel soit signé par tous les membres afin qu'ils s'engagent à participer annuellement et à désigner des représentants,
- que l'animation extérieure du SPM se poursuive car sa neutralité est un atout.

A la fin de cette première réunion annuelle, ils ont tous exprimés leur satisfaction que cet organe de dialogue existe et leur souhait qu'il perdure. La réunion suivante du CGSRN a alors été programmée pour juin 2012.

L'animation d'une démarche de dialogue entre les acteurs locaux de la gestion des risques et la police de l'eau à Valloire

A la demande du groupe de travail GIRN de Valloire, deux premières rencontres ont eu lieu en année 1 entre la Police de l'eau et les acteurs locaux de la gestion des risques naturels (Commune, Remontées mécaniques, RTM, Conseil Général). Les personnes présentes ont particulièrement apprécié divers aspects de ces rencontres :

- La possibilité de se rencontrer en personne,
- La venue sur le terrain des services de l'Etat pour voir le contexte local très spécifique,
- Le fait de prendre du temps pour mieux se connaître mutuellement et prendre connaissances des besoins et des contraintes des autres,
- La création d'un moment et d'un espace pour dialoguer directement sur des sujets habituellement très conflictuels.

D'après les intéressés, les relations se sont détendues et la capacité à échanger a été restaurée : le blocage qui existait depuis des années a commencé à se résorber.

Néanmoins, les connaissances, intérêts, contraintes et moyens de chacun n'ont pas changé et tous les problèmes n'ont pas ainsi été réglés. Le projet de poursuivre ce type de dialogue en année 2 a ainsi vu le jour, mais le SPM et les demandeurs de ces projets n'ont pas disposé de suffisamment de temps :

- les demandeurs pour préparer des propositions techniques,
- le SPM pour impulser d'autres réunions ou rencontres.

Le projet a donc été reporté et inclus dans le plan d'actions GIRN de l'année 3.

Amélioration de la collaboration et de la coordination entre les acteurs de la gestion des risques et des situations de crise : organisation d'un forum risques en Maurienne

En soutenant pendant 3 ans les communes dans l'élaboration de leurs PCS et en animant la GIRN en année 1, le SPM s'est aperçu que les acteurs de la gestion des risques et des situations de crise se connaissaient et se coordonnaient souvent peu ou mal.

Organiser le Forum Risques Pays de Maurienne, c'était répondre à un nombre important de besoins qui facilitent la collaboration intercommunale et interservices :

- Pour chacun, mettre un visage sur un nom, apprendre à se connaître personnellement, humaniser la relation,
- Apprendre à connaître les autres institutions et organismes, leurs champs d'actions, leurs moyens, leurs contraintes.

Le projet initial se voulait plutôt modeste, exprimé comme suit dans le programme technique :

- « Organiser un forum interservices des acteurs de la gestion des risques et des situations de crise,
- Obtenir des principaux acteurs une courte présentation écrite de leur structure,
- Obtenir des principaux acteurs une courte présentation orale de leur structure,
- Peut-être organiser à cette occasion un débat ou une discussion,
- Compiler les informations récoltées pour les diffuser largement sous forme de document informatiques et/ou papier. »

Les contacts pris par la chargée de mission risques du SPM au cours des précédentes années de travail ont facilité l'invitation d'acteurs variés de la gestion des risques et des situations de crise en Maurienne. Ces personnes ont aussi été invitées à proposer d'autres participants.

Ainsi, les agents et les élus de toutes les communes et de toutes les intercommunalités de Maurienne ont été invités. Tous les représentants institutionnels de la gestion des risques et des situations de crise ont également été conviés. Certaines catégories socio-professionnelles très spécifiques ont aussi été sollicitées : bureau d'étude, juristes, assurances, etc.

Tous n'ont bien sûr pas pu être présents, mais le Forum a tout de même rassemblé plus de 100 personnes aux fonctions diverses et variées.

Certains acteurs, plutôt mal connus de leurs collaborateurs, ont fait une courte présentation écrite et une courte présentation orale de leur structure. Cela a pu être fait avec 2 mairies (St Michel de Maurienne : « un centre urbain en fond de vallée et des hameaux ruraux sur les versants » ; et Lanslevillard : « une station village de la haute vallée »), le PC Osiris (chargé de la surveillance des réseaux routiers de l'Etat et du CG) et la Délégation Militaire Départementale. Pour 3 d'entre eux, il a été nécessaire de les guider ou de réaliser pour eux les diaporamas, ce qui a nécessité du temps et des déplacements.

Le Syndicat du Pays de Maurienne s'est décidé assez tardivement sur l'organisation d'un débat. Afin de ne pas biaiser le fil du débat, il était jugé préférable qu'il ne soit pas animé par un agent du SPM. Il a fallu rapidement trouver un journaliste capable d'assimiler rapidement des informations sur le contexte et de poser des questions pertinentes.

Le choix du thème du débat n'a pas été une chose facile. Le contexte de la GIRN de l'année 1 et l'une des actions de Haute-Maurienne en année 2 ont donné l'idée d'un sujet intercommunal et interservices : « En Pays de Maurienne, comment passer des Plans Communaux de Sauvegarde à une gestion intercommunale et interservices des situations de crise? »

Ce sujet a encore un fois été difficile à traiter. Malgré des efforts de l'animateur, la plupart des personnes qui ont participé à ce débat n'arrivaient pas à se défaire du schéma

classique de l'intervention communale, du cloisonnement entre les services et du chapeautage par la préfecture.

Il faut également dire que certaines personnes qui avaient été invitées à participer, notamment pour leurs idées et leurs actions innovantes et originales dans le cadre d'autres actions de la GIRN, n'ont finalement pas pu venir au Forum Risques.

Le Syndicat du Pays de Maurienne prévoyait, à la suite du Forum, la compilation d'informations pour constituer un recueil : « Les gestionnaires des risques en Maurienne ». Bien que tous les acteurs de la gestion des risques et des situations de crise aient reçu un modèle de fiche à compléter, avec leur invitation au Forum, cela n'a pas eu de succès. Même pendant le Forum, très peu de fiches ont été complétées. Le recueil n'a donc pas pu être élaboré et sera peut-être constitué dans les années à venir, par d'autres moyens.

En plus des animations déjà citées, le SPM a voulu que des stands puissent être tenus pendant le forum. 7 organismes, aux fonctions très différentes, ont répondu à cette offre :

- CEMAGREF ETNA EPM : « De la recherche à l'aide à la décision pour la gestion des risques naturels en montagne »,
- TDL Maurienne du CG73 : « La gestion des risques sur les routes départementales »
- Alp'Géorisques : Gestion de crise, Communication sur les risques majeurs, cartographie et Ingénierie des risques naturels »,
- EDF – Unité Production Alpes (UP Alpes), GEH (Groupe Exploitation Hydraulique) vallée de la Maurienne : « Sûreté à l'aval des ouvrages hydroélectriques de la vallée - PPI (Plan Particulier Intervention) du barrage de Bissorte »,
- RTE : « RTE et la culture du risque »,
- IFFO-RME : « les actions de l'Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et protection de l'Environnement »,
- Service RTM : « 150 ans de restauration des terrains en montagne ».

Deux expositions ont aussi été installées dans les locaux :

- « La rivière Arc », exposition itinérante réalisée par le Syndicat du Pays de Maurienne
- « On n'a jamais vu ça ! Ou l'incorrigible nature... », exposition itinérante sur les risques naturels et leur prévention en Rhône-Alpes, prêtée par l'Institut des Risques Majeurs.

Des visites de terrain, programmées pour les jours ou les semaines qui suivaient le Forum Risques, étaient proposées aux visiteurs. Elle n'ont eu aucun succès.

Critiques constructives pour l'organisation d'un éventuel nouveau Forum Risques

Le Président du Syndicat du Pays de Maurienne a finalement souhaité ne pas laisser trop de temps libre aux participants du Forum entre les interventions orales. Il craignait qu'ils partent. Le public a donc, hormis à la fin, disposé de peu de temps, pendant la soirée, pour visiter les stands ou les expositions.

Mais il aurait sûrement été bénéfique de laisser plus de temps aux visiteurs pour :

- se rencontrer et discuter par petits groupes,
- visiter les stands,
- regarder les expositions,
- peut-être s'inscrire à des visites de terrain.

Le débat tel qu'il a été organisé et avec les invités qu'il impliquait n'a pas permis d'avancer beaucoup sur la question. A l'avenir, créer des ateliers de discussions indépendants sur des thématiques différentes serait certainement une solution qui laisserait un temps de parole

plus important. Des bilans de chaque atelier pourraient alors faire l'objet d'une présentation finale commune, pour échanger sur toutes les thématiques traitées.

Bilan du Forum Risques Pays de Maurienne 2012

Créer un espace d'échange convivial en dehors des périodes de crise et des sujets conflictuels a été très apprécié des participants. Pour les participants, le Forum a, en tout cas, été l'occasion d'améliorer et d'adoucir le dialogue pour des échanges constructifs. Ils en sollicitent un nouveau d'ici deux à trois ans.

La perspective d'un observatoire des risques naturels en Maurienne

Le bassin de risques de la vallée de la Maurienne a besoin d'outils pour entretenir sa mémoire des risques, alimenter ses futures campagnes d'information préventive et ses futures études. Le Syndicat du Pays de Maurienne envisage donc à long terme la création d'un observatoire des risques majeurs de la vallée de la Maurienne.

Cet observatoire aurait pour missions de :

- centraliser les observations de terrain, les photographies, les revues de presse, les témoignages et tous les documents concernant les risques et la gestion des risques sur le territoire (études scientifiques, études d'aménagement, expertises, ...),
- assurer une veille scientifique et juridique permettant d'avoir en permanence à disposition des informations sur les nouvelles techniques et la réglementation en vigueur,
- répondre aux besoins des communes, des bureaux d'études, des services de l'Etat, du Département et des scientifiques dans le cadre de leurs études et expertises dans la mesure où la documentation est publique.

La construction de cet observatoire ne peut s'envisager qu'à long terme avec une montée en puissance, au fur et à mesure de l'organisation intercommunale de la gestion des risques naturels. L'opération n'a donc pas été inscrite en tant que telle dans les projets des années 1, 2 et 3, mais constitue un travail en arrière-plan qui a commencé par un recensement des données existantes dans le cadre des diagnostics de la gestion des risques naturels (PRT).

Les trois prochaines parties sont peut-être à intégrer dans une partie plus large car impression d'un retour en arrière ou de répétition

SPECIFITES DES SITES QUI ONT FREINE OU FACILITE LA DEMARCHE

Le site test de Valloire : une vallée d'altitude isolée

Valloire représente le cas particulier d'une commune qui est à la fois un bassin versant (la commune est la seule sur son bassin versant), un bassin de risques et une station de ski avec relativement peu d'acteurs de la gestion des risques. Cela signifie que les personnes qui gèrent les risques sont plus ou moins toujours les mêmes, quel que soit le type d'évènement.

Ce sont ces mêmes personnes qui ont participé à chaque fois aux réunions de concertation de la GIRN. Il était par conséquent, en général, inutile de revenir à chaque début de réunion, sur la nature de la GIRN et ses objectifs, ou de réexpliquer les notions de base sur

les risques ou encore sur le travail effectué auparavant. Les choses ont par conséquent avancé plutôt rapidement.

La raison d'une avancée relativement rapide du groupe de travail de Valloire est aussi grandement liée à un facteur humain : l'implication des personnes et leur franc parler. En l'occurrence, à Valloire, la plupart des erreurs, des refus ou des blocages du passé ont été évoqués sans tabous. Le diagnostic et le plan d'action pour l'année 2 n'en ont été que plus pertinents.

Confronter les contraintes du terrain, y compris celles liées à la demande des populations, avec les contraintes administratives : c'est l'une des principales demandes qui a été formulée par tous à Valloire. Dans une commune située en altitude (isolement potentiel), soumise au climat montagnard (saison estivale courte) mais aussi contrainte dans l'utilisation de l'espace, du fait des pentes et des risques, on se doit aussi d'y respecter des lois pas toujours très adaptées.

Arriver à conjuguer l'ensemble de ses critères n'est pas chose facile, avec parfois en prime une forte pression des riverains (protection des habitations contre les crues) ou une pression économique (l'économie de Valloire est basée sur le tourisme). C'est la volonté de faire voir et comprendre cette particularité qui a débouché sur un des projets de ce site test : le dialogue avec la Police de l'eau.

Les visites de terrain et les rencontres programmées par la suite avec la Police de l'eau ont installé un dialogue avec les acteurs locaux, et créé une dynamique qui devrait à terme permettre de trouver des solutions concertées et adaptées pour tous.

Le site test de la Haute-Maurienne : une intercommunalité constituée de villages montagnards

La Haute-Maurienne représente quant à elle le cas particulier d'une haute-vallée avec des communes très indépendantes. Bien qu'elles soient regroupées au sein d'une Communauté de Communes depuis plusieurs années, les identités communales sont encore très marquées.

Le diagnostic des risques et le dialogue entre les élus leur a fait doucement comprendre qu'ils avaient des contraintes pratiques, techniques et administratives communes. Leurs projets pour l'année 2 ont, par conséquent, pris doucement la direction de la solidarité et d'une réflexion commune.

Le site test de la vallée de la Maurienne : un bassin de risques très étendu

La vallée de la Maurienne est à la fois le territoire d'un arrondissement, celui d'un bassin versant (avec un cours d'eau principal de 120 km), mais aussi une identité géographique et historique.

Un grand nombre de personnes et de services participent activement à la gestion des risques dans la vallée de la Maurienne, dont un bon nombre uniquement dans cette unité administrative. Ils ont été appelés à participer à une démarche de concertation pour déterminer où, comment et avec qui mettre en place des plans de sauvegarde intercommunaux, voire interservices :

- les institutions départementales ont été invitées et ont montré un intérêt marqué pour cette réflexion,

- les Présidents des Intercommunalités de Maurienne, qui étaient pressentis comme étant les potentiels futurs porteurs de plans intercommunaux, étaient aussi invités à participer. Un document d'information leur avait été préalablement envoyé (les notions de base sur la gestion des risques ; un état des lieux pour la vallée ; une présentation du projet et de son intérêt).

Les élus de vallée ont été très peu présents dans cette réflexion, car il semble que le projet était trop en avance comparé à leur sensibilisation à la gestion des risques :

- le nombre de PCS élaborés à l'époque n'était peut-être pas encore suffisant,
- la sensibilisation des élus aux risques et à leurs responsabilités n'était peut-être pas assez avancée,
- de plus, une grande majorité des Présidents d'Intercommunalités étaient issues de communes n'étant pas dotées de PCS ou n'en ayant pas l'obligation. Ces personnes avaient donc un manque certain de sensibilisation sur les risques et probablement peu d'intérêt pour ce sujet,
- La coopération intercommunale et interservices de crise, à cette époque, dans la vallée, était également mal comprise des élus, car rarement mise en œuvre et plutôt perçue comme étant du ressort du Préfet.

Les deux réunions de concertation ont connu peu de participation mais ont débouché sur de nouvelles pistes et échelles d'actions.

Le SPM a jugé judicieux, après l'année 1, de laisser le projet de côté en attendant que le territoire, notamment les mairies et les intercommunalités, soient plus enclines à s'y engager pleinement.

Si le projet de Plans de Sauvegarde Intercommunaux et Interservices est un jour relancé, une plus longue phase de contact et de pédagogie facilitera sûrement la mobilisation des participants et en particulier celle les élus.

LE COMITE DE SUIVI TRANSVERSAL

Le Comité de Suivi Transversal du programme Sites Pilotes de Gestion Intégrée des Risques Naturels en Maurienne a été envisagé dès le départ comme étant une entité chargée de suivre l'avancée des actions du site pilote de Maurienne. Il permet aux principaux porteurs, acteurs et financeurs de la GIRN de Maurienne de se rencontrer et de dialoguer sur le programme et son avenir. Il représente un lieu d'échange entre les acteurs des sites tests et du site pilote, et les financeurs.

En font partie :

- La DATAR : le Commissaire et la Commissaire adjointe
- La Région Rhône-Alpes : le Chargé de Mission Risques et Santé-Environnement
- Le Syndicat du Pays de Maurienne : le Président, le Vice-Président Rivière-Environnement, la Directrice et la chargée de mission risques
- La Communauté de Communes Haute-Maurienne Vanoise : le Président et la Directrice
- Les Maires des communes de Haute Maurienne
- La commune de Valloire : le Maire, un élu, le DGS
- Le Responsable du Territoire de Développement Local de la Maurienne du Conseil Général de la Savoie
- Le Chef du Service de Restauration des Terrains de Montagne de Savoie
- Le Directeur Départemental de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile de la Savoie
- Le Chef d'Escadron de la Compagnie de Gendarmerie de Maurienne
- Le chef du Groupement Territorial Maurienne du SDIS73
- La Direction Départementale des Territoires de la Savoie
- Le chef de Projet au Pôle Alpin d'Etudes et de Recherche pour la Prévention des Risques Naturels

Il se réunit en général deux fois par an :

- en milieu d'année pour un bilan provisoire des actions et des orientations prises
- au moment charnière entre deux années pour faire un bilan de l'année écoulée (avancées, échecs) et présenter les projets de l'année suivante

Ce comité est indispensable pour que les actions soient cadrées et remises dans leurs contextes :

- un contexte local pratique, politique et financier
- un contexte politique et financier plus large que celui du site pilote et des sites tests.

REMARQUES SUR L'ANIMATION GLOBALE DU SITE PILOTE ET DES SITES TESTS

Les ateliers de travail sur les risques naturels ne sont pas considérés comme prioritaires

Il faut toujours se rappeler que les collectivités et les services n'ont pas que les risques ou la gestion de crise à traiter. La thématique des risques n'intéresse généralement pas, sauf en temps de crise ou juste après. Du temps, de la patience et de la pédagogie sont nécessaires pour intéresser les gens et faire doucement avancer les projets.

En dehors de la GIRN, les participants du programme, surtout les élus (qui sont par ailleurs parfois actifs et parents) sont sollicités sur des thématiques très différentes, à des heures et des endroits qui varient beaucoup. Ils n'ont pas toujours la possibilité ou la volonté de déléguer à leurs adjoints ou à leur conseiller. Ils ne peuvent alors pas répondre favorablement à toutes les invitations.

Le nombre et les types de personnes présentes à chaque réunion de concertation peuvent beaucoup varier. Cela a des impacts majeurs sur la capacité de chacun à comprendre le sujet.

Le fait de ne jamais ou pas toujours avoir les mêmes interlocuteurs est un frein à l'avancée de la GIRN. Pour un même service ou une même mairie, 2 personnes aux connaissances et aux avis très divergents pouvaient se succéder. Certains services n'étaient pas ou que rarement représentés et leurs position n'était donc pas prise en compte. Ce problème s'est surtout (presque exclusivement) manifesté dans le site test de Haute-Maurienne et dans le site pilote de Maurienne.

C'est pourquoi il est primordial, pour que les choses avancent :

- de créer des groupes de travail restreints et variés,
- de trouver quelques personnes motivées et qui se rendent disponibles pour faire avancer la démarche, la dynamiser sur le territoire et permettre une certaine continuité d'activité.

Une importante influence du contexte relationnel initial et des personnalités des participants sur le fonctionnement et l'évolution du projet GIRN

Avant toute chose, la personne chargée de la médiation dans un site test ou un site pilote a besoin de bien prendre connaissance du contexte préalable des relations entre toutes les personnes, afin de préparer ou de contourner les difficultés ou les facilités que cela engendrera :

- Les conflits vont au départ potentiellement créer un blocage dans l'écoute et donc dans l'échange entre les membres d'un groupe de travail,
- De mauvaises relations entre une personne et sa hiérarchie (élus, agents, institutions) vont engendrer en règle générale un manque de diffusion des informations qui concerne la GIRN au sein du service ou de la mairie,
- Une commune ou un organisme qui accorde de l'importance à la gestion des risques et à la GIRN va soutenir et accompagner fortement le chargé de mission dans la valorisation des actions auprès des autres acteurs.

Organiser des réunions d'information et de discussion n'est pas tout. Parler de problèmes communs ne suffit pas. Comme les acteurs de la gestion des risques n'ont pas l'habitude de travailler ensemble, surtout sur cette problématique, il semble qu'ils doivent d'abord avoir le de temps d'apprendre à se connaître, à mieux se comprendre, pour aussi mieux cerner

leurs points communs pour pouvoir concevoir et mettre en œuvre, par la suite, des projets communs.

Une dynamique principalement voire entièrement appuyée sur le chargé de mission

Comme pour tous les programmes animés par un organisme extérieur et qui repose sur un chargé de mission, le risque est que l'intégralité du travail soit reportée sur cette personne. Mais ce sont en fait les acteurs du territoire, qui ont accepté de se lancer dans une démarche intégrée, qui doivent la construire pour se l'approprier avant de la mettre en œuvre.

Il est nécessaire de fixer des règles de fonctionnement du groupe de travail : type de programme, portage et financement, contraintes de temps, objectifs de la démarche (concertation, pas aménagement), méthode atypique d'animation, rôle de l'animateur, rôle du groupe de travail, objectifs et perspectives.

Enfin, il est nécessaire autant que possible, même si aucune réunion n'a lieu ou n'est organisée, de faire des piqures de rappel régulières pour :

- maintenir le contact avec les gens du site test,
- rappeler qu'on attend du travail de leur part et pour quelle échéance,
- rappeler que l'animateur ne se charge pas de tout.

La nécessité d'une information et d'une sensibilisation permanente et récurrente des acteurs de la démarche

A un moment donné, il est possible de buter sur un obstacle imprévu. C'est pourquoi il faut tenter au maximum de s'assurer :

- que les connaissances des participants sont suffisantes pour faire avancer le travail :
 - Il faut souligner l'importance de revenir sur les notions de risques, de responsabilités respectives et d'outils de risques lorsque les participants changent à chaque fois.

Nous pouvons par exemple citer la réunion de travail de Haute-Maurienne au cours de la laquelle il n'avait pas été jugé nécessaire de revenir sur les notions de bases en matières de responsabilités et d'outils disponibles. Beaucoup de personnes qui n'étaient pas présentes la fois précédente ou qui n'avaient pas mémorisé ces informations ont refusé les propositions faites par la chargées de mission. Or ces propositions répondaient justement aux demandes des réunions précédentes, mais elles ont sûrement été rejetées par manque de compréhension.

Par la suite, en Haute-Maurienne, toutes les notions de base et les objectifs de la GIRN ont été rappelés en début de réunion, afin d'éviter ce type de désagrément. Pour les quelques personnes qui ont participé à toutes les réunions, cela représentait par contre une redite et une perte de temps. Cela a même contribué à en démotiver certains.

- Un tour de table au début de chaque réunion a aussi une importance cruciale (sa mission, sa structure, la localisation, les moyens humains matériels financiers de son service, les missions, l'organisation, le rôle qui peut être joué dans ce groupe de travail)

- que les avancées techniques sont suffisantes pour satisfaire aux besoins.

On peut citer l'exemple de la Haute-Maurienne, où les élus ont voulu être prévenus par les « sentinelles du risques » (agriculteurs, guides, etc.) à toute heure et toute l'année en cas de risque. Mais ils n'ont pas voulu fournir leurs numéros de téléphone personnels. Le SDIS refusant de relayer l'information, aucune solution n'était encore trouvée début 2012.

Un désengagement temporaire et raisonné de certains acteurs

On a parfois observé le retrait de certaines structures, suite au choix des directions prises par les groupes de travail. L'Etat et le RTM se sont par exemple relativement désengagés des projets de Haute-Maurienne en année 2, considérant ne pas être directement impliqués ou pensant ne pas avoir une place légitime dans la construction des projets.

Ces organismes gardent toutefois un œil intéressé sur les projets et se réservent le droit de venir y participer s'ils sont sollicités ou estiment pouvoir y contribuer.

La difficulté de mettre en place une vraie concertation

Une discussion et un projet ne sont pertinents que si tous ceux qui peuvent y prendre part ont la parole ou ont été intégrés dans le processus. Mais arriver à combiner tous ces facteurs est complexe :

- un chargé de mission dont le rôle est d'animer des réunions de concertation peut difficilement s'assurer que chacune des personnes présentes a exprimé son point de vue. Des formations pour l'animation de ce genre de réunion seraient un plus car elles donneraient au médiateur des outils pour faciliter l'expression de chacun.
- Au-delà des réunions de travail, il paraît important d'intégrer tous les types de collaborateurs potentiels du territoire, pour les informer, connaître leurs avis, leurs idées et pouvoir bénéficier de leurs propositions. Les identifier n'est pas toujours évident, les inciter à participer encore moins.

Une conduite du changement qui demande du temps

L'une des conclusions des deux premières années de cette concertation est qu'il faut « Laisser du temps au temps » :

- Prendre en compte l'agenda chargé des élus, leur laisser le temps de s'intéresser à un sujet qui habituellement ne passionne pas ou n'est pas prioritaire,
- Laisser doucement évoluer les projets, les améliorer au fur et à mesure en fonction des possibilités réelles et des volontés de chacun,
- Tenter au maximum de faire que les acteurs du territoire s'approprient la démarche et les actions qui en découlent.

C'est là qu'est toute la difficulté du rôle d'animateur extérieur, qui apporte un soutien technique, coordonne et joue le rôle de médiateur, mais ne devra pas rester le moteur unique de la GIRN puisqu'il ne fait pas « partie » du territoire.

LES EVALUATIONS DE LA GIRN EN MAURIENNE

Evaluation des actions de l'année 1 et du plan d'actions de l'année 2 par les acteurs de la GIRN

En février – mars 2011 le SPM a envoyé aux participants de la GIRN de l'année 1 un questionnaire pour évaluer ses actions de l'année 1 et les projets de l'année 2. Les réponses ont globalement montré que les participants étaient intéressés par la GIRN mais que cela leur demandait, à leur sens, trop de temps. Certains ont affirmé avoir appris un certain nombre d'éléments sur la gestion des risques et ses acteurs. Ils se sont sentis écoutés et pensent que les projets correspondaient bien aux volontés exprimées par les groupes de travail et aux besoins du territoire. Des propositions ont permis de modifier la méthodologie.

Evaluation des apports de la GIRN dans différents sites pilotes

En année 2, le PARN a missionné une sociologue pour rencontrer dans chaque site pilote des personnes représentatives des groupes de travail et des actions et évaluer la démarche GIRN. Les résultats de cette évaluation sont attendus.

Evaluation du Forum Risques Pays de Maurienne

Suite au forum risques, un questionnaire a été transmis aux participants pour, d'une part, avoir leur avis sur les animations proposées et d'autre part, avoir leur avis sur l'organisation et l'installation matérielle. Les réponses qui ont été données invitent le SPM à renouveler cette action d'ici 2 à 3 ans et ont donné des idées d'améliorations.

Evaluation des actions de l'année 2 et du plan d'actions de l'année 3 par les acteurs de la GIRN

En février 2012, un questionnaire similaire à celui de l'année 1 a été à nouveau envoyé aux membres de groupes de travail de Valloire et de Haute-Maurienne pour évaluer la pertinence des actions de l'année 2 et des projets de l'année 3, mais aussi la méthodologie et la motivation des acteurs. Le SPM a obtenu les mêmes types de réponses qu'en année 1 : les participants sont intéressés par la GIRN mais cela leur demande généralement trop de temps.

BILAN DES ANNEE 1 ET 2 DU PROGRAMME GIRN EN MAURIENNE

Au bout de deux ans d'animation du programme GIRN en Maurienne et dans les sites tests, il est possible de dire que cela a tout d'abord contribué à une meilleure sensibilisation de tous les types de publics sur l'existence et la nature des risques naturels, ainsi que sur la nécessité de les gérer de façon locale et concertée.

Mais deux années n'auront pas laissé assez de temps pour que les territoires s'approprient pleinement la nouvelle méthode de travail et que l'on puisse parler d'une gestion intégrée des risques naturels.

Les acteurs des territoires test et des territoires pilotes sont presque tous unanimes pour dire que l'animation du programme par un organisme extérieur est un avantage et un moteur indispensable, notamment parce que l'animateur garde un regard neutre et relativement objectif.

La question qui se pose désormais est de savoir si le changement conduit via le programme GIRN portera ses fruits après les prochaines années d'animations.

Etant donné le manque d'intérêt et de temps pour la gestion de risques naturels, est-il réaliste de croire qu'une gestion intégrée des risques naturels pourra s'installer et persister sans animation extérieure et sans subventions ?

TEMPS CONSACRE À LA GIRN DE L'ANNEE 1 À L'ANNEE 3

La chargée de mission risques a mené en parallèle des travaux pour 2 programmes : la concertation pour la GIRN, l'aide à l'élaboration et au maintien des PCS pour le PAPI2. Le temps consacré à la GIRN aura été de :

60% ETP en année 1 pour ces actions :

- Le Comité de Suivi Transversal
- Action 1 : Sites tests de Valloire et de Haute-Maurienne- Analyse et concertation pour l'instauration de nouvelles stratégies locales de gestion intégrée des risques dans des sites test
- Action 2 : Site pilote de Maurienne - Réflexion collective pour la mise en place d'organisations intercommunales et interservices de gestion des situations de crise
- Action 3 : Site pilote de la vallée de la Maurienne - Prévention, planification et formation, des actions innovantes pour gérer les risques de façon globale et durable

50% ETP (40% de prévus) en année 2 pour ces actions :

- Le Comité de Suivi Transversal
- Action 1 : Site test de Valloire - Mise en place du plan d'action suite au travail d'analyse et de concertation mené en année 1 pour l'instauration de nouvelles stratégies de gestion intégrée des risques
 - Action 1A : Site test de Valloire - Mise en place et animation du Comité de Gestion et de Suivi des Risques Naturels
 - Action 1B : Site test de Valloire - Animation d'une démarche de dialogue entre les acteurs locaux de la gestion des risques et la police de l'eau
- Action 2 : Site test de Haute-Maurienne - Mise en place du plan d'action suite au travail d'analyse et de concertation mené en année 1 pour l'instauration de nouvelles stratégies de gestion intégrée des risques
 - Action 2A : Site test de Haute-Maurienne - Création d'un système d'échange et de coordination intercommunal et interservices en phase de vigilance et de surveillance
 - Action 2B : Site test de Haute-Maurienne - Intensifier et cibler l'information préventive sur les risques majeurs
- Action 3 : Site pilote de la vallée de la Maurienne - Amélioration de la collaboration et de la coordination entre les acteurs de la gestion des risques et des situations de crise : organisation d'un forum risques

100% ETP de prévu en année 3 pour ces actions :

- Action 1 : Site pilote de Maurienne
 - Animation du Comité de Suivi Transversal de la GIRN de Maurienne
 - Echanges, capitalisation et valorisation des actions GIRN
 - Participation à l'observatoire des risques de Maurienne
- Action 2 : Site test de Haute-Maurienne
 - La poursuite de la mise en place du système d'échange et de coordination intercommunal et interservices en phase de vigilance et de surveillance, débuté en année 2
 - Animer la mise en œuvre du plan d'actions de l'année 3 d'information préventive sur les risques naturels
- Action 3 : Site test de Valloire
 - L'animation du Comité de Gestion et de Suivi des Risques Naturels de Valloire

- Recherche de financements externes susceptibles d'être alloués aux opérations préventives initiées sur le territoire de la commune, en complément et/ou en parallèle des actions de traitement curatif qu'elle conduit.
- Programmation de nouvelles rencontres avec la Police de l'eau et incitation à l'élaboration d'un plan de gestion de la Valloirette

ANNEXES :

- Acteurs de la GIRN
- Exemples et documents produits au cours des années 1 et 2 du programme GIRN

Acteurs de la GIRN

Site test de Valloire :

- Les élus et les agents de la Mairie de Valloire
- Le Territoire de Développement Local de Maurienne du Conseil Général de la Savoie
- Le Service de Restauration des Terrains de Montagne de l'Office National des Forêts
- La Société d'Economie Mixte de Valloire
- La Direction Départementale des Territoires
- Le Syndicat du Pays de Maurienne, Mission rivière
- L'AAPPMA
- Electricité de France
- La Sorea
- La DDT, notamment la Police de l'eau et l'Unité locale
- Ponctuellement :
- Le Service Interministériel de Défense et de Protection Civile
- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours
- La Gendarmerie

Site test de Haute-Maurienne :

En année 1 :

- Des élus des 7 communes de Haute-Maurienne
- Le Président et la Directrice de la Communauté de Communes Haute-Maurienne Vanoise (CCHMV)
- Le Territoire de Développement Local Maurienne du Conseil Général de la Savoie (TDL Mne du CG73)
- L'Unité Routes, Territoire de Développement Local (TDL) du CG73 Maurienne
- La SEM de Val Cenis
- Le service de Restauration des Terrain de Montagne de Savoie (ONF)
- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Savoie (SDIS73)
- La SEM de Val Cenis
- Le Groupement Intercommunal de Développement Agricole de Haute-Maurienne (GIDA)
- Le Parc National de la Vanoise
- Electricité de France Production Hydraulique (GEH Savoie Mont Blanc)
- L'Unité Préparation à la Crise, Service Sécurité Risques, Direction Départementale des Territoires de Savoie (DDT73/SSR/UPC)

En année 2 :

Pour le Système de Précrise :

- La Communauté de Communes Haute-Maurienne Vanoise (CCHMV)
- Des élus des 7 communes de Haute-Maurienne
- Le Territoire de Développement Local Maurienne du Conseil Général de la Savoie (TDL Mne du CG73) et l'Unité Routes, Territoire de Développement Local (TDL) du CG73 Maurienne
- Electricité de France Production Hydraulique (GEH Savoie Mont Blanc)
- Le Groupement Intercommunal de Développement Agricole de Haute-Maurienne (GIDA)
- Le Parc National de la Vanoise, secteur de Termignon
- Les Sapeurs-Pompiers, le Centre de Secours de Lanslebourg
- Brigade de Gendarmerie de Lanslebourg

Pour l'étude d'information préventive, principalement :

- La Communauté de Communes Haute-Maurienne Vanoise (CCHMV)
- Des élus des 7 communes de Haute-Maurienne
- Electricité de France, Référent Sûreté Hydraulique, Unité de Production Alpes
- Le Groupement Intercommunal de Développement Agricole de Haute-Maurienne (GIDA)
- L'Office du Tourisme Intercommunal de Haute-Maurienne

Site pilote de Maurienne :

Plans de Sauvegarde Intercommunaux :

- Yves DURBET, Président de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne
- Daniel JORCIN, Président de la Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise
- Christian SIMON, Président du Syndicat Intercommunal du Canton de Modane
- Adrien SAVOYE, Président de la Communauté de Communes Maurienne Galibier
- Michel VIALLET, Communauté de Communes Maurienne Galibier
- Jean-Pierre BACHALARD, Communauté de Communes Maurienne Galibier
- Bernard COVAREL, Président de la Communauté de Communes Vallée de l'Arvan
- Claude ANDRE, Président du SIVOM du canton de La Chambre
- Hervé GENON, Président de la Communauté de Communes Porte de Maurienne
- Jean BOUVIER, Maire d'EPIERRE
- Philippe FALQUET, Maire de PONTAMAFREY-MONTPASCAL
- Jean VERNEY, Maire de MONTRICHER-ALBANNE
- Grégoire MICHAU, Responsable du TDL Maurienne, Conseil Général de la Savoie
- Stéphane HUTTAUX, Responsable de l'Unité Routes, TDL Maurienne, Conseil Général de la Savoie
- Bertrand TEPAS, Service Opération / Prévision, Groupement Territorial de Mne, SDIS 73
- Capitaine BETAILLE Paul, Compagnie de Gendarmerie de Mne
- Jean-Bernard KLOTZBIER, Responsable Plans de Secours, Direction Départementale de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile
- Eric VUILLERME, Sécurité Risques SSR, Unité Risques, Direction Départementale des Territoires de la Savoie
- Béatrice DARVES, Directrice du Syndicat du Pays de Maurienne
- Vincent BOUDIERES, Chef de Projet PGRN

Exemples et documents produits au cours des années 1 et 2 du programme GIRN :

Valloire

- Compte-rendu des réunions de concertation
- Accord de fonctionnement du Comité de Gestion et de Suivi des Risques Naturels
- Compte-rendu des Comités de Gestion et de Suivi des Risques Naturels réguliers et extraordinaires

Haute-Maurienne

- Compte-rendu des réunions de concertation
- Note sur le fonctionnement du système d'échange et de coordination intercommunal et interservices en phase de vigilance et de surveillance
- Documents relatifs à l'étude « Intensifier et cibler l'information préventive sur les risques majeurs »

Plans Intercommunaux

- Compte-rendu de réunions

Forum Risques Pays de Maurienne

- Page Internet :
 - o Contexte
 - o Programme de la soirée
 - o Détails sur les animations de la soirée
 - o Bilan de la soirée
 - o Trophée décerné
 - o Evaluations et perspectives
 - o Revue de presse
 - o Liens et annexes
 - o Contact
- Liste des personnes présentes (téléchargement)
- Diaporamas